CONDITIONS D'ACCÈS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

VISITE DU CENTRE DE TRI

CONDITIONS D'ACCÈS

Liste des participants : l'accès au site est conditionné à l'envoi préalable de la liste complète des participants et accompagnateurs. *En cas d'annulation tardive, toute reprogrammation sera soumise aux disponibilités du calendrier.*

Parcours pédagogique et atelier

- Durée de la visite et/ou de l'atelier : 2h. *Afin d'assurer le bon déroulement de la visite et/ou de l'atelier, merci de vous présenter 15 minutes avant l'horaire prévu. Ce délai permet de procéder à l'équipement des participants, à l'appel et à l'organisation des groupes.*
- Horaires et jours de visite et/ou de l'atelier : 10h-12h ou 14h-16h le mercredi et le jeudi.
- Visite accessible **à partir de 8 ans.**
- **45 personnes maximum sur le site pour les visites (accompagnateurs compris).**
  25 personnes pour les ateliers.
- Tenue vestimentaire adaptée : **chaussures plates et fermées**, vêtements pratiques.
- Pour les personnes asthmatiques ou allergiques, se signaler lors de la réservation et à l'arrivée sur site. Prévoir un aérosol et un masque.

Aire de pique-nique

- Accès autorisé pour une heure sur réservation.
- Horaire : 12h-13h ou 13h-14h.
- L'accès aux toilettes nécessite de traverser la voie de circulation d'entrée du site. Merci de bien vouloir veiller à suivre le cheminement piéton matérialisé au sol et respecter les consignes de sécurité.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- L'accès au site en l'absence de guide est strictement interdit.
- Suivre les consignes indiquées par le guide tout au long de la visite.
- Port obligatoire du gilet de signalisation fluorescent et du casque (fournis par le SYDOM).
- Seules les passerelles de couleur jaune sont accessibles aux visiteurs.
- Les engins de manutention sont prioritaires sur le site.
- Il est interdit de toucher aux équipements, de fumer ou de vapoter sur l'ensemble du site, de courir ou encore de manipuler les déchets.
- En cas d'incident sur le site, suivre le responsable du groupe pour rejoindre le point de rassemblement.

STATIONNEMENT

- Stationnement en **marche arrière obligatoire** sur le parking visiteur.
- **Bus : merci de vous présenter devant la barrière du pont bascule** à l'entrée du centre de tri, un emplacement vous est réservé sur le site (voir Plan de circulation parking bus et visiteurs à ECOTRI).

En cas de non-respect de ces consignes, l'autorisation de visite pourra être suspendue.